



Siège Social : Mairie de PERIGNY
17180 PERIGNY

Objet : Utilisation du studio

A partir de lundi 14 janvier 2013, **les clés du studio seront à prendre à l'accueil de la mairie de Périgny**

**Ouverture de la mairie du lundi au vendredi :
8 h 50 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h**

Pour les obtenir, il sera nécessaire de montrer votre carte d'adhérent de la ligue de l'enseignement signée ou la carte de la FPF signée, dans le cas contraire, les clés ne vous seront pas remises.

Vous devrez également remplir le cahier-registre de l'emprunt des clés, qui vous sera présenté.

Le retour se fera selon l'heure soit à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie. **En aucun cas vous ne devez conserver ces clés** sans avoir l'accord d'un des membres du bureau.

Pour l'utilisation des locaux le samedi, il faudra les prendre le vendredi soir lors de la réunion du club

Petit rappel : **Il est toujours nécessaire de vous inscrire sur le site pour réserver le studio.**

Pour le bureau, le président Michel Boucheret